

**AUJOURD'HUI**

**Éditorial**

Le sommet de Houston confirme que la priorité va désormais aux affaires, mais la magie du marché suffira-t-elle à relancer l'économie? L'éditorial de Jean-Claude Leclerc. **Page 10**

**Idées**

Texte intégral de la lettre envoyée lundi au Conseil municipal d'Oka par le ministre québécois des Affaires autochtones, M. John Ciaccia. **Page 11**

**Grève générale en Haïti**

Les Haïtiens sont massivement descendus dans la rue, hier, pour manifester leur inquiétude devant le retour au pays de deux duvaliéristes célèbres, Roger Lafontant et William Regala. **Page 4**

**D'autres réfugiés à La Havane**

Sans prendre les mêmes proportions qu'en Albanie, la petite crise des ambassades de La Havane s'amplifie. Sept autres Cubains sont en effet entrés hier matin dans l'enceinte de l'ambassade de Tchecoslovaquie, où étaient déjà réfugiés cinq dissidents et deux jeunes étudiants. **Page 12**

**Les Sept veulent coopérer**

Les Sept grands pays industrialisés réaffirment à Houston leur volonté de poursuivre l'« étroite coordination » de leurs politiques économiques, « y compris la coopération sur le marché des changes », tout en appelant à « rester vigilants » en matière d'inflation et à continuer à réduire les déséquilibres extérieurs. **Page 5**

**L'UPA accuse Ottawa de s'aligner sur les USA**

En mission dans quatre pays du bloc de l'Est, le président de l'Union des producteurs agricoles, M. Jacques Proulx, voit son attention ramenée d'urgence à l'Ouest, par suite de l'orientation donnée au dossier agricole aussi bien à Houston par le groupe des Sept qu'à Genève par les négociateurs du GATT. **Page 5**

## Un policier est tué dans l'assaut des barricades des Mohawks d'Oka

Québec négocie avec le Conseil de bande

Caroline Montpetit

L'ESCALADE du conflit au sujet des revendications territoriales des Mohawks d'Oka a dégénéré en conflit armé entre la Sûreté du Québec et les autochtones, hier matin, causant la mort d'un policier de l'escouade d'intervention tactique de la SQ. Le caporal Marcel Lemay, 31 ans, a été mortellement atteint d'une balle au thorax.

Une centaine de policiers de la Sûreté du Québec ont en effet répondu avec des gaz lacrymogènes et un bélier mécanique, hier matin, à la requête du maire d'Oka Jean Ouellette de faire lever les barricades érigées par les Mohawks armés d'Oka sur un terrain municipal.

Au moment de mettre sous presse hier, le bureau du premier ministre Robert Bourassa avait entamé des négociations avec le Long House et le Conseil de bande d'Oka. Selon certaines informations, le ministre des Affaires autochtones du Québec, John Ciaccia, pourrait se rendre à Oka. Une seconde intervention policière dans les prochaines heures semble écartée.

Le conflit a atteint son apogée hier peu après que la Sûreté du Québec soit arrivée sur les lieux vers 5 h 30 hier matin.

Les membres de la Sûreté du Québec ont d'abord averti les occupants qu'il étaient en état d'arrestation. Puis, ils ont lancé des gaz lacrymogènes qui ont dispersé les Mohawks dans la forêt.

« Les Mohawks portaient des armes. Nous nous sommes divisés en deux groupes. Un premier groupe, dont faisait partie Marcel Lemay, a pénétré dans la forêt pour les désarmer, pendant qu'un bélier mécanique prêté par le ministère des Transports commençait à défoncer les barricades. Les Mohawks, cachés dans des tranchées, ont fait feu. C'est alors que Marcel Lemay a été mortellement blessé », a déclaré Richard Bourdon, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Les policiers affirment qu'ils n'ont pas tiré un seul coup de feu dans l'affrontement, à cause des femmes et des enfants qui étaient sur place. Ils se sont rapidement retirés après avoir constaté que Marcel Lemay était blessé.

Les Mohawks soutiennent de leur côté que ce sont les policiers qui ont ouvert le feu.

C'est après le départ des policiers **Voir page 12 : Un policier**



Un Warrior triomphant brandit son arme, juché sur un des véhicules de la Sûreté du Québec renversés par les Mohawks pour dresser un barrage sur l'autoroute longeant la réserve de Kahnéselake, près d'Oka. PHOTO PC

Bourassa endosse l'intervention de la Sûreté du Québec

Michel Venne de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le premier ministre Robert Bourassa endosse sans réserve l'intervention de la Sûreté du Québec à Oka hier matin et blâme les Mohawks pour la mort du caporal Marcel Lemay, décédé au cours de cette opération.

Le premier ministre a soutenu, en conférence de presse à Montmagny, que la riposte armée des Amérindiens était « révoltante et intolérable ».

Le ministre de la Sécurité publique, M. Sam Elkas, a précisé quant à lui que la Sûreté du Québec avait pris seule la décision de donner l'assaut aux petites heures du matin comme le demandait la municipalité. Le gouvernement n'est pas intervenu, a-t-il soutenu.

« Comme chef de gouvernement, je ne peux pas accepter que lorsque les forces policières font appliquer la loi, et font leur devoir, qu'il y ait des victimes comme on en a eues », a déclaré le premier ministre.

Offrant ses condoléances à la famille éplorée, M. Bourassa, furieux, a averti les Amérindiens qu'ils ne pouvaient se tenir au-dessus des lois de ce pays.

« Il n'y a pas deux catégories de citoyens au Canada. Tous sont égaux devant la loi, dit-il. C'est un principe inaliénable et fondamental dans notre système démocratique. »

« Le gouvernement doit assumer ses responsabilités pour ce qui a trait à la protection du public et au respect de la loi », a-t-il affirmé.

Rapatrié d'urgence par hélicoptère à Québec au milieu de ses vacances pour faire face à cette situation de crise, le ministre Sam Elkas a fait porter au directeur général de la SQ, M. Robert Lavigne, et au maire d'Oka, M. Jean Ouellette, l'entière responsabilité de l'intervention matinale.

« La Sûreté du Québec a répondu à un appel légitime de la municipalité, a-t-il déclaré devant la presse en fin de journée. M. Lavigne a ses responsabilités et il les a exercées. Il est justement payé cher pour cela. »

**Voir page 12 : Bourassa**

## Le candidat de Lucien Bouchard a l'appui du député de Bourassa 300 000 mineurs participent à une grève de 24 heures en URSS



Jean Duceppe

**Duceppe dans un état stable**

Le comédien Jean Duceppe est toujours sous observation à l'hôpital de Chicoutimi et son état est considéré comme « stable ». Le patient a été transporté d'urgence par hélicoptère dans cet établissement mardi après-midi après avoir subi un malaise pendant une excursion de pêche. **Page 9**



Lucien Bouchard a présenté hier le candidat souverainiste à l'élection partielle de Laurier/Sainte-Marie, M. Gilles Duceppe, au cours d'une assemblée qui a attiré quelque 800 partisans. PHOTO JACQUES NADEAU

Josée Boileau et PC

LE CANDIDAT souverainiste Gilles Duceppe pourra compter sur de nombreux appuis dans la campagne électorale de Laurier/Sainte-Marie. M. le député libéral du comté au provincial, M. Jacques Chagnon, représentant Saint-Louis, a décidé de se lancer dans la mêlée, lui envoyant une lettre de « bonne chance ».

« Nous voulons aller au-delà des étiquettes. Mon organisation comporte des gens de toutes allégeances », déclarait avec un large sourire Gilles Duceppe au DEVOIR.

Le nouveau candidat semblait un peu nerveux hier soir, avant sa première assemblée publique où il était présenté officiellement. Mais dès 19 h 30, le sous-sol de l'église St-Louis de Gonzague, rue Rachel à Montréal, était bondé. En ce beau soir de juillet, près d'un millier de gens, entassés, scandaient son nom, accolé à celui de Lucien Bouchard.

Celui-ci était d'ailleurs le confé- **Voir page 12 : Duceppe**

d'après AFP et Reuter  
 MOSCOU — Malgré les prétentions contraires de Mikhaïl Gorbatchev, la grève politique de 24 heures organisée par les mineurs soviétiques a été largement suivie dans tous les bassins du pays. Des dizaines d'entreprises non-minières se sont même jointes au mouvement, selon la presse soviétique et le Comité de grève de Donetsk. On estime à 300 000 le nombre de mineurs qui ont fait la grève.

Consolation pour M. Gorbatchev : il a fait élire, hier, lors de l'avant-dernière journée du 28e Congrès du Parti communiste d'URSS, son candidat au poste de secrétaire général adjoint, qui se présentait contre le champion des conservateurs, Egor Ligatchev.

Dans un communiqué parvenu à Moscou, le Comité de grève du Donbass, initiateur du mouvement, a demandé la démission du gouvernement de Nikolaï Ryjkov et la forma-

tion d'un cabinet de coalition.

Le message a été envoyé au Kremlin « pour lecture au 28e Congrès ». Les grévistes exigent « un nouveau gouvernement où doivent être représentées toutes les forces de la société ». « Seul un gouvernement d'union nationale peut recevoir le crédit de confiance nécessaire pour sortir le pays de la crise », ajoute le texte, signé par trois dirigeants du Comité de grève de Donetsk.

« La lutte politique entre conservateurs et réformistes, qui dure depuis cinq ans, mène le pays à la banqueroute économique et politique. Nous ne pouvons plus nous contenter des demi-mesures du gouvernement et du Soviet suprême qui subissent le diktat de l'appareil du Parti », poursuit le communiqué.

Les mineurs demandent également la nationalisation des biens du Parti communiste « nés de son **Voir page 12 : Mineurs**

**L'ÉTÉ BORÉAL**

**DANS L'ŒIL DE L'AIGLE**

WASHINGTON FACE AU QUÉBEC

Jean-François Lisée

**LE NOUVEL ÉTAT DU MONDE**

BILAN DE LA DÉCENNIE 1980-1990

**BONHEUR FOU** roman

François Gravel

«Un livre qui rend de bonne humeur. Un livre formidable.» Suzanne Lévesque - CKAC

**LES ÉDITIONS DU BORÉAL**

580 pages - 29,95\$

432 pages - 24,95\$

304 pages - 19,95\$

**SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE**

**◆ Un policier**

que les amérindiens se sont massivement précipités sur deux voitures de la SQ stationnées sur le chemin, pour les renverser avec le bélier mécanique de Transports Québec et en faire une nouvelle barricade barrant solidement la route.

Une cinquantaine de policiers sont restés sur le qui-vive toute la journée. Ils ont formé un barrage empêchant les voitures de circuler sur la route 344. Une petite route menant à d'autres barricades mohawks a également été fermée à la circulation.

Une centaine de mètres séparaient le barrage de la Sûreté, où se massaient les curieux, de la barricade créée par les voitures renversées.

Des policiers fouillaient les voitures arrivant par bateau de la petite ville d'Hudson, de l'autre côté du lac des Deux-Montagnes.

Les Mohawks occupants, mitrailleuse ou fusil au poing, avaient d'autre part envahi et saccagé le club de golf qui voisine le territoire initialement occupé.

Seuls quelques-uns des Mohawks d'Oka originellement impliqués dans la guerre des revendications territoriales demeureraient d'ailleurs dans la zone des affrontements, la plupart des Warriors sur place provenant de réserves de l'Ontario et des États-Unis.

« Nous sommes d'Akwesasne, et il y a des gens ici qui viennent de partout sur le territoire mohawk, ont déclaré deux Warriors qui ont participé au combat et qui refusent d'être identifiés. Nous sommes ici pour défendre notre territoire. Et nous attendons des renforts. »

Le maire Jean Ouellette, qui avait réclamé l'intervention policière mardi, a de son côté complètement disparu d'Oka au cours de la journée. Selon le conseiller municipal Réjean Larocque, et l'avocat de la municipalité, Me Luc Carbonneau, M. Ouellette a réclamé la protection de la police après avoir reçu des menaces de mort dans la matinée d'hier.

« On a aussi menacé de brûler ma maison, et de me tuer, poursuit M. Larocque. Mais je crois que cette intervention était nécessaire quand même. Le maire reste en contact avec nous s'il y a d'autres décisions à prendre. »

Quant à la population d'Oka, elle demeure plus divisée que jamais sur la justesse d'une intervention policière dans ce dossier qui traîne maintenant depuis plus d'un an. Pierre Minville, citoyen d'Oka, a déposé le 8 avril dernier une plainte au ministère des Affaires municipales contre le maire Ouellette.

« Ils m'ont dit qu'ils ne pouvaient pas agir sans avoir une plainte d'un citoyen », a-t-il dit. M. Minville affirme que le maire est en conflit d'intérêts en étant à la fois membre actionnaire du golf, et en accordant au

club un contrat de location en tant que maire de la municipalité.

Un enquêteur du ministère des Affaires municipales, M. Gilles Latulippe, a déjà rencontré M. Minville.

Autour des barrages de policiers, plusieurs curieux se piquaient du fait que toute cette histoire aurait pu être évitée, n'eût été de l'acharnement du maire à développer le club de golf.

La présence de forces armées Mohawks sur les lieux a toutefois ravivé la colère sourde des opposants à l'occupation, qui estiment que les Mohawks vont trop loin, et qui rejettent la légitimité de leurs revendications sur le territoire.

En annonçant hier la perte d'un de ses membres, le service des affaires publiques de la SQ a fait valoir, dans un communiqué, « être intervenue à Oka, comme elle se doit de le faire dans tous les cas où la loi en vigueur dans ce pays est violée par des individus irresponsables, voire criminels. »

La SQ a rappelé que la municipalité d'Oka avait obtenu une injonction de la Cour supérieure, le 30 juin, ordonnant aux Mohawks de quitter les lieux et qu'ils n'avaient pas obtempéré.

« Des actes criminels additionnels ont été posés par les occupants et il y a eu escalade d'incidents, compromettant de façon imminente la sécurité des résidents de ce secteur. »

De là la demande d'intervention présentée par la municipalité à la SQ « pour rétablir l'ordre et sécuriser la population. »

Aux yeux de la SQ, le problème en est un de « criminalité organisée puisque des éléments radicaux venant de l'extérieur du Québec font partie de ce groupe d'occupants. »

Le communiqué laisse entendre qu'une autre intervention policière est tout à fait probable.

« Devant les événements tragiques de ce matin, la Sûreté du Québec s'est momentanément retirée... elle n'a pas abandonné la raison première de son intervention, à savoir faire respecter les lois du pays. »

Alors même que l'on acheminait d'importants renforts à Oka, la situation s'envenimait aux abords de la réserve de Kanawake, nécessitant une présence massive d'agents dans ce secteur de la Rive-Sud. L'aggravation de la situation a donc fortement taxé la capacité d'intervention du corps policier.

Au cours de la soirée et jusqu'à tard dans la nuit des dizaines et des dizaines de policiers de la Sûreté du Québec venus de tous les détachements de la province ont convergé vers la métropole pour porter assistance aux agents locaux débordés par les événements. C'était le branle-bas de combat au service de logistique de la SQ, où on s'employait à loger pour la nuit dans divers hôtels les policiers nouvellement arrivés.

**◆ Bourassa**

Le conseil municipal d'Oka avait obtenu une injonction de la Cour pour forcer les Mohawks à quitter le terrain qu'ils occupent depuis près de 40 jours et qu'ils revendiquent comme leur propriété, pour y empêcher l'aménagement d'un terrain de golf. Le maire Ouellette a demandé lundi à la SQ de venir les déloger.

Le ministre a précisé que la Sûreté du Québec avait prévenu les autorités municipales des conséquences potentielles d'une telle décision.

M. Elkas affirme qu'il n'a pas été informé au cours de la nuit des intentions policières. Le premier ministre, selon son attaché de presse, ne l'aurait pas été non plus. Seul le ministre Michel Pagé, qui occupait par intérim les fonctions de Solliciteur général en l'absence de M. Elkas, aurait été prévenu la semaine dernière d'une telle éventualité.

Le ministre croit de toute manière qu'il ne serait « pas normal de demander à un ministre d'intervenir dans une situation qui consiste uniquement à faire appliquer la loi. »

Son confrère responsable des relations avec les autochtones, M. John Ciaccia, avait pourtant exhorté les autorités, depuis quelques jours, à éviter la violence. Il invitait dans une lettre (publiée en page 10) le maire Ouellette à renoncer à son projet de golf et à considérer « les intérêts supérieurs » que représentent la bonne entente entre les communautés autochtones et la société québécoise.

« La situation va au-delà de la légalité. Parfois, la loi ne tient pas debout (the law is an ass) et, si tel est le cas, les élus ne doivent pas se cacher derrière les lois, mais plutôt agir de façon généreuse et responsable. »

M. Ciaccia a refusé de s'adresser à la presse hier.

Le porte-parole de l'opposition péquiste, M. Guy Chevrette, a pour sa part reproché au gouvernement d'avoir manqué de leadership dans cette affaire en laissant pourrir la situation depuis la mi-mai.

Il suggère au gouvernement de nommer un médiateur spécial, une personnalité jouissant d'une autorité morale importante, pour négocier le retour à la paix avec les Mohawks.

Le ministre Elkas a convenu que la situation pourrait se prolonger. Mais il a demandé à la population impliquée de demeurer calme.

Le gouvernement excluait hier soir l'intervention de l'armée.

**◆ Duceppe**

rencontré invité du Mouvement souverainiste du Québec qui avait organisé cette soirée. Pour l'occasion, le « groupe Bouchard » était là en nombre : François Gérin, Louis Plamondon, Benoît Tremblay, qui ont été applaudis à tout rompre lorsqu'ils ont été présentés.

Doris Lussier, les députés du Parti québécois André Boucher et Michel Bourdon, et le conseiller municipal du RCM Serge Lajeunesse, qui avait été récemment comme candidat... libéral pour Laurier, étaient également venus manifester leur appui, tout comme le président de la CSN, Gérard Larose. En début de semaine,

**Ottawa estime qu'il appartient à Québec de régler le conflit à Oka**



Marie Tison de la Presse Canadienne

OTTAWA — Les autorités fédérales estiment qu'il est toujours du ressort du gouvernement québécois de régler le conflit qui oppose les Mohawks à la municipalité d'Oka et qui a dégénéré hier en affrontements violents avec la Sûreté du Québec.

À Houston, où il participait au Sommet économique des sept nations les plus industrialisées, le premier ministre Brian Mulroney a déclaré que bien que la situation soit sérieuse, il demeurerait convaincu que tout se réglerait.

« Je serais surpris de devoir intervenir personnellement, a-t-il dit, mais il a déclaré que le gouvernement fédéral est disposé à offrir son assistance au gouvernement du Québec s'il y a lieu. »

Un porte-parole du ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Mark Hudson, a déclaré pour sa part hier que cette question relevait strictement du Québec. Il a affirmé que ni le gouvernement du Québec, ni la Sûreté du Québec, n'avaient informé en avance le ministère fédéral de l'opération policière d'hier matin.

Il a soutenu que la balle était tou-

jours dans le camp du gouvernement du Québec et de la Sûreté du Québec.

Le ministre fédéral des Affaires indiennes, Tom Siddon, se trouvait hier dans sa circonscription, en Colombie Britannique, pour l'ouverture officielle des Jeux pour handicapés.

Un porte-parole du Solliciteur général Pierre Cadieux, Mme Françoise Leprohon, a déclaré pour sa part hier que le ministère du solliciteur général surveillait de près la situation, et que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) était en communication constante avec la Sûreté du Québec.

Elle a cependant déclaré que la force policière québécoise n'avait pas réclamé l'aide de la GRC. Si une telle demande devait être faite, elle serait examinée très sérieusement, a-t-elle assuré.

Pour sa part, le négociateur fédéral Yves Désilet a déploré hier la violence déployée à Oka.

Celui qui, jusqu'à lundi dernier, tentait de trouver un terrain d'entente entre les Mohawks de Kahnasatake et la municipalité d'Oka, a soutenu que la violence ne menait à rien, et qu'il fallait plutôt s'asseoir « entre gens raisonnables » pour trouver le moyen de régler cette question.

« En fin de compte, les enjeux ne sont qu'un petit bout de terrain, a-t-il

fait observer au cours d'une entrevue téléphonique de son bureau de Québec. Est-ce que ça vaut la vie d'une personne ? »

M. Désilet ne veut pas aller arbitrer le conflit tant que les Mohawks et les agents la Sûreté du Québec continueront à se tirer dessus.

« Tous les participants à cette guérilla connaissent mon nom et mon numéro de téléphone, a-t-il déclaré. Ils savent que je suis disponible pour reprendre les négociations afin d'en arriver à une solution paisible et durable. »

Il a dit s'attendre à ce que les parties finissent par réaliser l'inutilité de la violence et déposent les armes pour reprendre les négociations.

Par ailleurs, le critique néo-démocrate responsable des Affaires indiennes, Robert Skelly, a demandé hier au ministre Siddon d'intervenir immédiatement pour résoudre la crise à Oka.

Par voie de communiqué, il a demandé au ministre Siddon de présenter aux Mohawks des propositions concrètes et formelles pour résoudre le problème des revendications territoriales.

M. Désilet a affirmé qu'à son avis, le gouvernement fédéral pouvait jouer un rôle de médiation dans cette affaire. Il a soutenu que la principale responsabilité d'Ottawa était de pro-

téger les droits des autochtones, avant de reconnaître qu'il y avait une difficulté juridique dans le présent conflit.

M. Désilet a soutenu que les problèmes actuels découlaient de la nature du territoire des Mohawks, très difficile à administrer en raison de sa structure en damier. À tout bout de champ, les règlements municipaux et les règlements du Conseil de bande se trouvent en conflits sur des questions aussi diverses que le zonage et le ramassage des déchets, a-t-il ajouté.

Il a expliqué qu'entre août 1989 et mars 1990, des négociations avaient eu lieu entre les deux parties afin de concevoir une nouvelle répartition territoriale. Toutefois, lorsqu'il y a eu changement au niveau du Conseil de bande, en mars, la nouvelle équipe a demandé au comité de négociation de suspendre indéfiniment ses activités afin de lui permettre de prendre connaissance du dossier. Le comité a accepté, a dit M. Désilet.

La municipalité d'Oka a cependant décidé, en raison du caractère indéfini de la suspension, d'aller de l'avant avec le développement de son territoire.

« C'est ce qui a mis le feu aux poudres », a déclaré le négociateur fédéral.

**La mort de l'agent Lemay sème stupeur et tristesse**

QUÉBEC (PC) — La mort tragique d'Oka de l'agent Marcel Lemay a engendré stupeur et tristesse chez ses confrères, hier. C'était un policier qui avait gagné le respect et l'estime de tous ses collègues.

Depuis deux ans, après un séjour de sept ans au poste de la SQ à La Sarre en Abitibi, il s'était joint au Groupe d'intervention tactique de la Sûreté du Québec, détachement de Québec, une formation d'élites créée pour faire face aux situations les plus périlleuses. En compagnie de ses confrères du GI de la Vieille Capitale, il avait été affecté à Oka, mardi, en vue d'un éventuel assaut contre les Mohawks.

La mort du jeune agent de police est d'autant plus cruelle qu'elle laisse dans le deuil sa femme, Lorraine, enceinte de trois mois, et leur fille Catherine, âgée de trois ans.

« C'est terrible, c'était un de mes amis », a confié l'agent Réal Ouellet, maintenant responsable des affaires publiques au poste de la Sûreté du Québec à Québec.

« J'ai travaillé un an avec lui lors-

que j'étais encore dans le groupe d'intervention. Il était très enjoué, très positif, et très attachant. Il aimait la vie. Il ne se prenait pas pour un autre », a renchéri l'agent Ouellet.

« Voir mourir un ami et un collègue en devoir, si subitement, c'est très pénible », dit-il. Même si dans la police, on sait qu'il existe un certain risque pour sa vie, ça reste pas facile à expliquer. Ce sont des situations très difficiles à vivre, mais c'est sûrement encore plus difficile pour la famille », a-t-il ajouté.

Marcel Lemay n'était pas seulement une personne sympathique, c'était aussi un excellent policier, selon M. Ouellet. « Pour faire partie du Groupe d'intervention tactique, il faut répondre à plusieurs conditions très strictes. Il a dû se soumettre à différents tests psychométriques et passer avec succès d'autres examens évaluant entre autres sa forme physique », a-t-il souligné.

En fait, Marcel Lemay était un homme en excellente condition physique. Il s'entraînait avec régularité. Il faisait aussi partie de l'équipe de

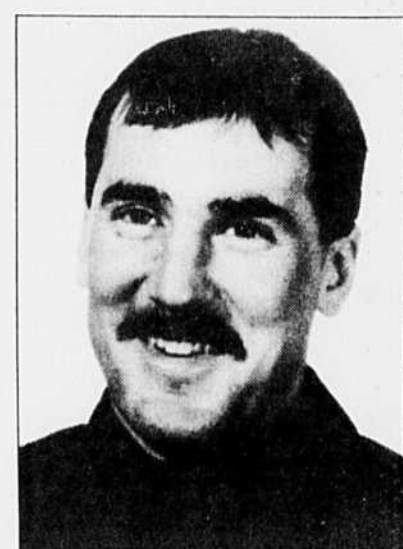
hockey des policiers de la Sûreté du Québec du détachement de la Vieille Capitale.

Récemment, M. Lemay, qui était âgé de 31 ans, avait passé avec succès les tests requis pour devenir corporal. Sa nomination à cette fonction n'était plus qu'une question de temps.

La direction de la Sûreté du Québec doit discuter avec la famille de la victime pour déterminer si celle-ci désire que soient organisées des funérailles civiles. Si c'est le cas, tous les corps policiers du pays seront invités à y assister. On ne sait pas encore où se tiendront les obsèques, puisque la mère de la victime réside aujourd'hui à Valleyfield alors que sa belle famille est installée en Estrie.

Marcel Lemay, qui était originaire d'Acton Vale en Estrie demeurait maintenant à Ancienne-Lorette près de Québec.

Le frère de Marcel, Pierre, est lui aussi agent de la Sûreté du Québec et participait également aux opérations menées à Oka.



Le policier de la Sûreté du Québec, Marcel Lemay, âgé de 31 ans, victime de la brutale fusillade survenue hier à Oka.

**Ce qui a précédé la fusillade**

Oka (PC) — Voici les principaux éléments du conflit opposant les Mohawks et le conseil municipal d'Oka, qui a dégénéré hier en fusillade, coûtant la vie à un policier de la Sûreté du Québec :

■ Les deux parties revendiquent la propriété d'une portion d'un terrain boisé que, selon le maire Jean Ouellette, la municipalité a acheté 90 000 \$ d'un entrepreneur local. La municipalité désire le louer à un club privé pour agrandir son golf de neuf à 18 trous. Les Mohawks veulent préserver le boisé.

■ Le grand chef Clarence Simon a affirmé l'an dernier que ce terrain fait partie d'un territoire plus vaste de quelque 675 kilomètres carrés, dont la bande indienne a été déposée à tort par le Séminaire de Saint-Sulpice.

■ La municipalité, une paisible banlieue de 3000 âmes située à quelque 30 kilomètres à l'ouest de Montréal, prétend que ses titres de propriété sur le terrain remontent à 1947, lorsque les Mohawks ont contesté la vente du terrain sur lequel est présentement aménagé le golf.

■ La Cour supérieure du Québec a ordonné aux Mohawks de démanteler la barricade qu'ils ont érigée le 11 mars pour empêcher l'agrandissement du golf. Lorsqu'ils ont annoncé leur refus d'obtempérer, le ministre québécois de la Sécurité publique, Sam Elkas, a répliqué que la Sûreté du Québec pourrait intervenir.

■ À Québec, mardi, le ministre québécois des Affaires indiennes, John Ciaccia, a publiquement enjoint le maire Ouellette de surseoir à son projet d'expansion du terrain de golf. Le maire Ouellette a dit que devant l'échec des négociations, il n'avait d'autre recours que d'en appeler à la police.

■ Michel Pagé, responsable de la Sécurité publique en l'absence du ministre Elkas, en vacances à l'extérieur, a dit ne pas avoir autorisé, quoiqu'il l'approuve, l'action policière qui a débuté à 5 h 30, hier matin.

diqué l'agence officielle soviétique TASS.

Dans le bassin de Karaganda (Kazakhstan), 11 puits ont fait grève pour la journée, et 26 autres pour deux heures, de même que deux entreprises.

Le mouvement a même gagné l'île de Sakhaline (Extrême-Orient), où huit mines et dix grosses usines sont en grève. Quelques mines ont également cessé le travail à Magadan et Norilsk (Sibérie-orientale) et Novosibirsk (Sibérie occidentale). Ces régions n'avaient pas été touchées par le conflit de l'année dernière.

Au cours d'un point de presse, le porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a critiqué son propre gouvernement pour n'avoir pas honoré les engagements pris à l'égard des mineurs lors de la grande grève de 1989, qui avait duré trois semaines dans certaines mines. « Ce n'est pas la première fois que le gouvernement promet quelque chose et ne le maintient pas », a ajouté le responsable soviétique.

Par ailleurs, le dirigeant conservateur modéré Vladimir Ivachko, le candidat choisi par Mikhaïl Gorbatchev, a été élu secrétaire général adjoint du Parti communiste soviétique, a rapporté l'agence Tass.

L'agence ne fournit aucune précision quant au vote et se contente de dire qu'Ivachko l'a emporté sur le chef de file des conservateurs, Egor Ligatchev, lors de l'élection effectuée dans le cadre du congrès.

Tass annonce également que Boris Pugo a été élu président de la Commission centrale de contrôle, chargé de la discipline.

Ivachko, 58 ans, qui a démissionné cette semaine de son poste de président de l'Ukraine, sera presque totalement en charge des affaires du PCUS au jour le jour.

Son élection est une victoire pour Gorbatchev, qui avait proposé sa candidature face à celle du conservateur Ligatchev.

Un troisième candidat, le professeur Anatoli Doudirev, originaire de Leningrad, s'était présenté à l'élection au même poste.

Gorbatchev n'avait pas réussi à empêcher que Ligatchev, qui s'était présenté comme le candidat du « marxisme-léninisme », ne brigue le poste.

« Il est très important que les deux personnes qui se trouvent à la tête du Parti aient des points de vue proches et que le parti ne soit pas divisé », avait dit Gorbatchev en proposant la candidature d'Ivachko.

« Nous avons besoin d'une personne qui travaille activement dans l'intérêt du Parti », avait-il ajouté.

Ivachko, né en 1932, est considéré comme un conservateur modéré. Il soutient l'essentiel des réformes inscrites au programme de la perestroïka, mais inspire de la méfiance aux libéraux et aux réformateurs ukrainiens.

Membre du Politburo, Ivachko est originaire de Kharkov, dans l'est de l'Ukraine. Il a été chef du PC ukrainien avant de devenir président de cette République.

**Les hôpitaux de la région sur le qui-vive**



Isabelle Paré

LES HÔPITAUX de la région des Laurentides étaient sur le qui-vive hier soir et prêts à toute éventualité en prévision d'une nouvelle offensive sur le territoire d'Oka.

En réalité, tout un plan d'urgence impliquant quatre centres hospitaliers de la région des Laurentides a été mis en place dès hier matin à la demande du Conseil régional de la santé de la région des Laurentides-Lanauzière.

Hier soir et cette nuit, des effectifs supplémentaires ont été mis en disponibilité, des équipes de médecins et des ambulances additionnelles étaient en place pour répondre aux urgences.

À l'hôpital de Saint-Eustache, où a été reçu le policier de la Sûreté du Québec blessé mortellement hier matin lors de la fusillade à Oka, on a fait appel à la Croix-Rouge pour obtenir des unités de sang supplémentaires en prévision de blessures graves, a expliqué hier le Dr Denis Archambault, directeur des Services professionnels.

« Nous avons mis sur pied une équipe supplémentaire à l'urgence et du matériel du premier soin pour soigner les blessés par balles », a-t-il précisé.

Les hôpitaux de Saint-Jérôme, de Lachute et Sacré-Coeur de Montréal ont aussi été appelés à renforcer leurs effectifs en fonction de ce plan d'urgence. Urgence Santé a aussi été interpellé pour fournir des renforts en cas de besoin. Selon le Dr Archambault, ces demandes émanent strictement du Conseil régional et aucune directive ne serait parvenue du gouvernement ou de forces policières.

**12 juillet par la PC et l'AP**

- 1989 : le lanceur Ron Guidry, des Yankees de New York, annonce sa retraite.
- 1987 : un navire transportant 174 Asiatiques réclamant le statut de réfugié arrive à Charlesville, en Nouvelle-Ecosse.
- 1986 : en Irlande du Nord, des affrontements entre protestants et catholiques, font une centaine de blessés.
- 1985 : une organisation, s'intitulant Organisation des brigades révolutionnaires arabes, revendique la responsabilité de deux attentats, qui ont fait 11 morts et 89 blessés au Koweït.
- 1979 : après 87 ans d'administration britannique, les îles Gilbert deviennent indépendantes sous le nom de République de Kiribati.